



Recrutement d'un consultant biodiversité

dans le cadre de la conception du projet de restauration des mangroves au profit des communautés du Sine-Saloum et de la Casamance

1) Présentation de WeForest

WeForest est une association internationale à but non lucratif basée en Belgique qui soutient des projets de restauration de paysages forestiers au Brésil, en Inde, en Éthiopie, au Malawi, en Tanzanie, en Zambie et au Sénégal. Depuis 2009, WeForest travaille en partenariat avec des entreprises, organisations scientifiques et communautés pour la mise en œuvre de solutions innovantes et de qualité pour la restauration des paysages forestiers. La mission de WeForest est de faire avancer des solutions innovantes, évolutives et durables pour le climat, les hommes et la planète.

2) Présentation du projet

WeForest s'est associée à Oceanium dans le cadre du projet de restauration des mangroves au profit des communautés du Sine-Saloum et de la Casamance (projet MANCO). Le projet, qui s'étend sur 17 communes, vise à reboiser une superficie de 7 000ha de mangrove.

Les activités de reboisement ont démarré en juin 2020 et auront lieu sur une durée de 3 ans. L'objectif du projet est d'inverser les tendances en matière de déforestation et de restaurer les mangroves dégradées afin de (i) ramener des écosystèmes précieux et (ii) améliorer la qualité des sols et (iii) contribuer à l'atténuation du changement climatique.

Les objectifs du projet sont les suivants :

1) Climat

- Atténuer les changements climatiques par l'élimination des gaz à effet de serre par la croissance de la biomasse ;
- Protéger le littoral contre l'érosion.

2) Communautés

- Améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des communautés de la zone du projet ;
- Fournir un revenu régulier aux communautés de pêcheurs par le biais de produits de la mer durables ;
- Réduire la pauvreté des communautés locales par la création d'emplois ;
- Améliorer le bien-être communautaire.

3) Biodiversité

- La revitalisation des mangroves pour la biodiversité, en particulier la faune comme les mollusques et les oiseaux.



3) Objectif du poste

Il est attendu du consultant qu'il (i) fournisse une expertise technique et (ii) soutienne le processus de validation du projet MANCO selon les standards VCS et CCB. Le consultant devra soutenir WeForest et Oceanium dans la conception et la collecte des données et des informations nécessaires ; fournir des avis techniques sur les activités de suivi de la biodiversité et collaborer au design du projet.

Le consultant collaborera avec une série de parties prenantes internes et externes, y compris : Les équipes de WeForest au siège et au Sénégal, les équipes d'Oceanium, le bureau d'études en charge de la rédaction du document de conception du projet (PDD) , les partenaires scientifiques du projet, les communautés impliquées dans le projet.

4) Fonctions

Participer à la conception, la collecte et l'analyse de toutes les données et informations nécessaires pour mener à bien la validation du projet conformément aux exigences VCS+CCB et à la réglementation sénégalaise. S'assurer que la collecte et l'analyse des données correspondent aux résultats scientifiques les plus récents et aux meilleures pratiques. Cela inclut, entre autres, les tâches suivantes :

4.1 Collecte des données de référence sur le projet

- a) Décrire la biodiversité dans la zone du projet au début du projet et les menaces qui pèsent sur cette biodiversité, en utilisant des méthodologies appropriées (Méthodologies et outils pour la validation d'un projet de boisement, reboisement et revégétation selon les standards CCB et VCS).
- b) Identifier les concentrations de valeurs de biodiversité significatives à l'échelle mondiale, régionale ou nationale : i) zones protégées ; ii) espèces menacées ; iii) espèces endémiques ; iv) zones qui abritent des concentrations significatives d'une espèce à n'importe quel moment de son cycle de vie, v) les zones à hautes valeur de conservation..
- c) Identifier les grandes zones paysagères significatives à l'échelle mondiale, régionale ou nationale où des populations viables de la plupart, sinon de toutes les espèces naturelles existent dans des schémas naturels de distribution et d'abondance ; c) écosystèmes menacés ou rares.

4.2 Identification des mesures d'atténuation

- d) Identifier les zones qui doivent être gérées pour maintenir ou améliorer les Zones à hautes valeur de conservation (HVC) identifiées ;
- e) Décrire les mesures nécessaires et prises pour atténuer les impacts négatifs sur la biodiversité et toute mesure nécessaire et prise pour le maintien ou l'amélioration des attributs de haute valeur de conservation en accord avec le principe de précaution.

- f) Décrire comment le scénario d'utilisation des terres sans projet affecterait les conditions de la biodiversité dans la zone du projet.

4.3 Identification des impacts du projet sur la biodiversité et des moyens de réduire ces impacts

- g) Utiliser des méthodologies appropriées pour estimer les changements dans la biodiversité, y compris l'évaluation des impacts prévus et réels, positifs et négatifs, directs et indirects, résultant des activités du projet dans le cadre du scénario avec projet dans la zone du projet et pendant la durée de vie du projet. Cette estimation doit être basée sur des hypothèses clairement définies et défendables.
- h) Démontrer qu'aucune valeur de conservation élevée n'est affectée négativement par le projet.
- i) Identifier les impacts potentiels sur la biodiversité que les activités du projet sont susceptibles de provoquer en dehors de la zone du projet.
- j) Décrire les mesures nécessaires et prises pour atténuer ces impacts négatifs sur la biodiversité en dehors de la zone du projet.
- k) Évaluer les impacts non atténués sur la biodiversité en dehors de la zone du projet et les comparer aux avantages du projet pour la biodiversité dans la zone du projet. Justifiez et démontrez que l'effet net du projet sur la biodiversité est positif.

4.4 Définition d'un plan de suivi de la biodiversité dans le cadre du projet

- l) Identifier les indicateurs appropriés pour le suivi de la biodiversité
- m) Développer et mettre en œuvre un plan de surveillance qui identifie les variables de la biodiversité à surveiller, les zones à surveiller, les méthodes d'échantillonnage et la fréquence de la surveillance et des rapports. Les variables de surveillance doivent être directement liées aux objectifs de biodiversité du projet et aux activités, résultats et impacts prévus identifiés dans le modèle causal du projet lié à la biodiversité.
- n) Élaborer et mettre en œuvre un plan de surveillance pour évaluer l'efficacité des mesures prises pour maintenir ou améliorer toutes les hautes valeurs de conservation identifiées liées à la biodiversité d'importance mondiale, régionale ou nationale présentes dans la zone du projet.
- o) Inclure des indicateurs pour les bénéfices de l'adaptation pour les communautés et/ou la biodiversité dans le plan de suivi. Démontrer que les activités du projet aident les communautés et/ou la biodiversité à s'adapter aux impacts probables du changement climatique. L'évaluation des impacts des activités du projet sur les communautés doit inclure une évaluation des impacts par les communautés affectées.



- p) Inclure des indicateurs de l'évolution de la population de chaque espèce déclencheuse et/ou des menaces qui pèsent sur elle dans le plan de surveillance et démontrer l'efficacité des mesures nécessaires et prises pour maintenir ou améliorer l'état de la population des espèces déclencheuses.
- q) Diffuser le plan de surveillance et les résultats de la surveillance, en veillant à ce qu'ils soient accessibles au public sur Internet et que des résumés soient communiqués aux communautés et aux autres parties prenantes par des moyens appropriés.

5) Exigences

Langue : Français et Anglais

Cette consultation est ouverte aux personnes et aux entreprises qui remplissent les conditions suivantes :

- Maîtrise en foresterie, en sciences de l'environnement, en géographie, en conservation ou dans un domaine connexe.
- Expérience préalable et familiarité avec la conception et la mise en œuvre de grands projets de conservation des forêts et de développement rural à l'échelle du paysage.
- Plus de 6 ans d'expérience dans l'évaluation, le développement et la mise en œuvre de projets de foresterie et d'utilisation des terres, de préférence pour les marchés du carbone dans le cadre des normes VCS et CCB.
- Solides compétences analytiques et rédactionnelles
- Expérience professionnelle dans la gestion de projets et l'établissement de rapports sur les projets.
- Une aisance professionnelle avérée en anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit, est requise.
- Connaissance des écosystèmes de mangrove au Sénégal

6) Préparation de l'offre de consultance

Vous êtes invités à soumettre une proposition au plus tard le 14 juin 2021 à l'adresse suivante : recruitment.senegal@weforest.org avec en intitulé « **Projet MANCO Biodiversité** ». Celle-ci doit être rédigée en français et doit comprendre :

- Une note méthodologique (maximum 2 pages)
- Une proposition financière comprenant un taux journalier et éventuels coûts pour des déplacements locaux
- Le CV du/de la consultant(e) reflétant son parcours et son aptitude à accomplir la mission et au moins deux références professionnelles
- Un ou deux rapports d'études effectués et rédigés par le/la consultant(e) dans le cadre de missions similaires

7) Terme de l'offre

- Mission de consultance de 3,5 mois avec une prise de poste prévue au 15 juin 2021 avec possibilité d'une seconde phase en vue d'accompagner l'organisme certificateur lors de leur mission sur le terrain prévue en Octobre 2021.